

N°2021-014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM

-:-:-:-

SÉANCE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2021

-:-:-:-

L'an deux mille vingt et un, le 25 novembre à 20h30, les membres du Comité Syndical du SICTOM du Secteur de Condom, dûment convoqués le 12 novembre 2021, se sont réunis à BELMONT, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT.

Etaient présents : MM QUESNEL, AGRAS, LASPORTES, ORTHOLAN, CAUSERO, DE SABATA, CENCIGH, COLLOT, GAINARD, DELLA-VEDOVE, MONTIES, CHAULET, GALISSON, BENAC, HULSHOF, LEROY, DUPRONT, TOURNE, GIRY, SECHET, MAGNIN, BOISON, ROUSSE, LAURENT, BIEMOURET, CASTELNAU, LALANNE, REMY, DUTOUR, TOUHE-RUMEAU, MAZZONETTO, CAMAZZOLA, MORETTO.

Procurations : M. BOURDIOL donne procuration à M. DUPRONT.

Absents excusés : M. BARRE, GOUZENNES, FAVAREL, GAIKOWSKI.

Secrétaire de séance : Mme ORTHOLAN Rosette.

OBJET : APPROBATION PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15/04/2021

Monsieur le Président propose à l'assemblée l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 avril 2021.

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré

A L'UNANIMITE,

APPROUVE le procès-verbal de l'assemblée générale du 15 avril 2021.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Condom, le 26/11/2021

Le Président,



SICTOM
DU SECTEUR DE CONDOM

Didier DUPRONT

N°2021-015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM

-:-:-:-

SÉANCE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2021

-:-:-:-

L'an deux mille vingt et un, le 25 novembre à 20h30, les membres du Comité Syndical du SICTOM du Secteur de Condom, dûment convoqués le 12 novembre 2021, se sont réunis à BELMONT, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT.

Étaient présents : MM QUESNEL, AGRAS, LASPORTES, ORTHOLAN, CAUSERO, DE SABATA, CENCIGH, COLLOT, GAINARD, DELLA-VEDOVE, MONTIES, CHAULET, GALISSON, BENAC, HULSHOF, LEROY, DUPRONT, TOURNE, GIRY, SECHET, MAGNIN, BOISON, ROUSSE, LAURENT, BIEMOURET, CASTELNAU, LALANNE, REMY, DUTOUR, TOUHE-RUMEAU, MAZZONETTO, CAMAZZOLA, MORETTO.

Procurations : M. BOURDIOL donne procuration à M. DUPRONT.

Absents excusés : M. BARRE, GOUZENNES, FAVAREL, GAIKOWSKI.

Secrétaire de séance : Mme ORTHOLAN Rosette.

OBJET : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2022

Monsieur le Président EXPOSE au Comité Syndical :

- La réglementation relative à la tenue d'un rapport d'orientation budgétaire et à son contenu
- Le rapport pour 2022.

Monsieur le Président

PROPOSE de délibérer

Pour prendre acte de la tenue du Rapport d'Orientation Budgétaire 2022 et de l'existence du rapport sur la base duquel il s'est tenu.

LE COMITÉ SYNDICAL,

Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

PREND ACTE de la tenue du ROB 2022 et du rapport annexé à la présente délibération sur la base duquel il s'est tenu.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Condom, le 26/11/2021
Le Président,



DU SECTEUR DE CONDOM
Didier DUPRONT

N°2021-016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM

-:-:-:-

SÉANCE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2021

-:-:-:-

L'an deux mille vingt et un, le 25 novembre à 20h30, les membres du Comité Syndical du SICTOM du Secteur de Condom, dûment convoqués le 12 novembre 2021, se sont réunis à BELMONT, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT.

Étaient présents : MM QUESNEL, AGRAS, LASPORTES, ORTHOLAN, CAUSERO, DE SABATA, CENCIGH, COLLOT, GAINARD, DELLA-VEDOVE, MONTIES, CHAULET, GALISSON, BENAC, HULSHOF, LEROY, DUPRONT, TOURNE, GIRY, SECHET, MAGNIN, BOISON, ROUSSE, LAURENT, BIEMOURET, CASTELNAU, LALANNE, REMY, DUTOUR, TOUHE-RUMEAU, MAZZONETTO, CAMAZZOLA, MORETTO.

Procurations : M. BOURDIOL donne procuration à M. DUPRONT.

Absents excusés : M. BARRE, GOUZENNES, FAVAREL, GAIKOWSKI.

Secrétaire de séance : Mme ORTHOLAN Rosette.

OBJET : CONVENTION MISE A DISPOSITION D'UN RÉDACTEUR

Monsieur le Président informe l'assemblée de la demande du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du secteur de Condom, dont le siège administratif est situé à CONDOM (Gers), Avenue des Pyrénées, concernant la mise à disposition auprès de celui-ci de Madame Isabelle SERRES, Rédacteur Territorial Principal 1^{ère} Classe, actuellement agent de la commune de Gondrin.

Il précise que la mise à disposition auprès du S.I.C.T.O.M. du secteur de Condom, à raison de **15 heures 50 par semaine, prendrait effet à compter du 1^{er} décembre 2021 et pour une durée maximale de trois mois** et ferait l'objet d'un remboursement des frais précisant le traitement brut, les indemnités de congés payés, les charges patronales et les frais de déplacement relatifs aux heures réalisées par l'agent.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

VU le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

VU la demande du S.I.C.T.O.M. du secteur de Condom,

VU l'accord de Madame Isabelle SERRES en date du 28 octobre 2021,

Sous réserve de l'avis émis par la Commission Administrative Partiaire catégorie B, placée auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gers, en date du 28 octobre 2021,

CONSIDÉRANT que cette demande est compatible avec l'affectation actuelle de Madame Isabelle SERRES,

Monsieur le Président,

PROPOSE de délibérer

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité :

- d'accepter cette mise à disposition, aux conditions ci-dessus mentionnées
- d'autoriser Monsieur le Vice-président, Georges CAUSERO, à signer les conventions de mise à disposition y relatives.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Condom, le 26/11/2021

le Président,



SICTOM
DU SECTEUR DE CONDOM

Didier DUPRONT

N°2021-017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM

:- :- :- :-

SÉANCE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2021

:- :- :- :-

L'an deux mille vingt et un, le 25 novembre à 20h30, les membres du Comité Syndical du SICTOM du Secteur de Condom, dûment convoqués le 12 novembre 2021, se sont réunis à BELMONT, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT.

Etaient présents : MM QUESNEL, AGRAS, LASPORTES, ORTHOLAN, CAUSERO, DE SABATA, CENCIGH, COLLOT, GAINARD, DELLA-VEDOVE, MONTIES, CHAULET, GALISSON, BENAC, HULSHOF, LEROY, DUPRONT, TOURNE, GIRY, SECHET, MAGNIN, BOISON, ROUSSE, LAURENT, BIEMOURET, CASTELNAU, LALANNE, REMY, DUTOUR, TOUHE-RUMEAU, MAZZONETTO, CAMAZZOLA, MORETTO.

Procurations : M. BOURDIOL donne procuration à M. DUPRONT.

Absents excusés : M. BARRE, GOUZENNES, FAVEREL, GAIKOWSKI.

Secrétaire de séance : Mme ORTHOLAN Rosette.

OBJET : FORMATION BPJEPS AAN : MODIFICATION ALLOCATIONS FRAIS DE MISSION

Monsieur le Président **INFORME** l'assemblée de la volonté de notre agent de maîtrise chargé de la collecte de se reconvertir professionnellement (projet de diplôme de maître nageur et Agent de Surveillance de la Voie Publique). Il a donc entamé le 25 octobre une formation qualifiante auprès de l'organisme MUC formation situé à MONTPELLIER (BPJEPS AAN).

Monsieur le Président **RAPPELLE** à l'assemblée que le montant alloué habituellement aux frais de missions est de **500€** par an :

Afin de pouvoir l'accompagner au mieux dans son projet de reconversion professionnelle, et sachant que ses frais de mission s'élèvent à 3 500€ (formation d'octobre 2021 à mai 2022.), une somme exceptionnelle de 2 500€ doit être allouée ; l'agent bénéficiant automatiquement d'une somme de 500€ au titre de l'année 2021 et 500€ au titre de l'année 2022.

Monsieur le Président **PROPOSE** à l'assemblée de voter exceptionnellement le montant alloué aux frais de missions, soit **2 500€**.

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré

DÉCIDE à L'UNANIMITÉ,

D'accepter le montant alloué aux frais de mission, *pour 2022*, à hauteur de **2 500€**.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Condom, le 26/11/2021
Le Président,



SICTOM
DU SECTEUR DE CONDOM

Didier DUPRONT

N°2021-018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM

-:-:-:-

SÉANCE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2021

-:-:-:-

L'an deux mille vingt et un, le 25 novembre à 20h30, les membres du Comité Syndical du SICTOM du Secteur de Condom, dûment convoqués le 12 novembre 2021, se sont réunis à BELMONT, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT.

Etaient présents : MM QUESNEL, AGRAS, LASPORTES, ORTHOLAN, CAUSERO, DE SABATA, CENCIGH, COLLOT, GAINARD, DELLA-VEDOVE, MONTIES, CHAULET, GALISSON, BENAC, HULSHOF, LEROY, DUPRONT, TOURNE, GIRY, SECHET, MAGNIN, BOISON, ROUSSE, LAURENT, BIEMOURET, CASTELNAU, LALANNE, REMY, DUTOUR, TOUHE-RUMEAU, MAZZONETTO, CAMAZZOLA, MORETTO.

Procurations : M. BOURDIOL donne procuration à M. DUPRONT.

Absents excusés : M. BARRE, GOUZENNES, FAVAREL, GAIKOWSKI.

Secrétaire de séance : Mme ORTHOLAN Rosette.

OBJET : EXONÉRATION DE LA REDEVANCE SPÉCIALE SUR UNE PÉRIODE DE SIX MOIS

Monsieur le Président **PROPOSE** à l'assemblée, comme en 2020, une exonération de la Redevance Spéciale 2021 pour certaines entreprises qui font parties de la liste définie par la loi numéro 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative, suite à la COVID-19 (secteur de la restauration et du tourisme, fermées administrativement jusqu'au 09 juin 2021).

PROPOSE à l'assemblée de proratiser à six mois, la redevance spéciale des entreprises du secteur de la restauration et du tourisme, suite à l'épidémie de COVID-19.

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré

A L'UNANIMITE,

APPROUVE l'exonération, au prorata des six mois d'ouverture, des redevances spéciales des entreprises du secteur de la restauration et du tourisme, suite à l'épidémie de COVID-19.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Condom, le 26/11/2021

Le Président,



SICTOM
DU SECTEUR DE CONDOM

Didier DUPRONT

N°2021-019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM

-:-:-:-

SÉANCE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2021

-:-:-:-

L'an deux mille vingt et un, le 25 novembre à 20h30, les membres du Comité Syndical du SICTOM du Secteur de Condom, dûment convoqués le 12 novembre 2021, se sont réunis à BELMONT, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT.

Étaient présents : MM QUESNEL, AGRAS, LASPORTES, ORTHOLAN, CAUSERO, DE SABATA, CENCIGH, COLLOT, GAINARD, DELLA-VEDOVE, MONTIES, CHAULET, GALISSON, BENAC, HULSHOF, LEROY, DUPRONT, TOURNE, GIRY, SECHET, MAGNIN, BOISON, ROUSSE, LAURENT, BIEMOURET, CASTELNAU, LALANNE, REMY, DUTOUR, TOUHE-RUMEAU, MAZZONETTO, CAMAZZOLA, MORETTO.

Procurations : M. BOURDIOL donne procuration à M. DUPRONT.

Absents excusés : M. BARRE, GOUZENNES, FAVREL, GAIKOWSKI.

Secrétaire de séance : Mme ORTHOLAN Rosette.

OBJET : CESSION CAMION BOM

Monsieur le Président **INFORME** le Comité Syndical du projet de cession du Camion BOM Renault DK-243-XS au plus offrant.

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré

A L'UNANIMITÉ,

AUTORISE la cession du camion BOM Renault DK-243-XS au plus offrant,

AUTORISE Monsieur le Président à signer les documents nécessaires à intervenir en cas de cession.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Condom, le 26/11/2021

Le Président,



DU SECTEUR DE CONDOM
Didier DUPRONT

N°2021-020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM

-:-:-:-

SÉANCE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2021

-:-:-:-

L'an deux mille vingt et un, le 25 novembre à 20h30, les membres du Comité Syndical du SICTOM du Secteur de Condom, dûment convoqués le 12 novembre 2021, se sont réunis à BELMONT, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT.

Etaient présents : MM QUESNEL, AGRAS, LASPORTES, ORTHOLAN, CAUSERO, DE SABATA, CENCIGH, COLLOT, GAINARD, DELLA-VEDOVE, MONTIES, CHAULET, GALISSON, BENAC, HULSHOF, LEROY, DUPRONT, TOURNE, GIRY, SECHET, MAGNIN, BOISON, ROUSSE, LAURENT, BIEMOURET, CASTELNAU, LALANNE, REMY, DUTOUR, TOUHE-RUMEAU, MAZZONETTO, CAMAZZOLA, MORETTO.

Procurations : M. BOURDIOL donne procuration à M. DUPRONT.

Absents excusés : M. BARRE, GOUZENNES, FAVAREL, GAIKOWSKI.

Secrétaire de séance : Mme ORTHOLAN Rosette.

OBJET : CESSIION VÉHICULE RENAULT CLIO

Monsieur le Président **INFORME** le Comité Syndical du projet de cession de la voiture Renault Clio 8247 MN 32.

Monsieur le Président **FAIT PART** à l'assemblée d'une proposition d'achat à 400€, du Garage A+ Glass, 14 boulevard Saint Jacques, 32100 Condom.

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré

A L'UNANIMITE,

AUTORISE la cession du véhicule Renault Clio DK-243-XS au Garage A+ Glass de Condom.

AUTORISE Monsieur le Président à signer les documents nécessaires à intervenir pour la cession.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Condom, le 26/11/2021

Le Président,



SICTOM
DU SECTEUR DE CONDOM

Didier DUPRONT